



## Congrès International sûreté UIC ONCF

### Sûreté ferroviaire : stratégies et partenariats

#### Déclaration finale

Les participants réunis à Marrakech les 16 et 17 mars 2009 se félicitent de la tenue du premier Congrès mondial sûreté hors Europe et remercient les autorités marocaines d'avoir bien voulu accueillir et ouvrir officiellement ce Congrès, organisé dans le cadre de l'activité de la **plateforme sûreté UIC** par l'ONCF et le centre de compétence sûreté.

La présence de représentants des chemins de fer de 23 pays sur les divers continents, relevant des diverses Assemblées Régionales UIC, est le témoignage de l'importance qu'ont prise les questions de sûreté ferroviaires pour les entreprises et les pays. Elle montre que les questions de sûreté doivent rester au cœur des préoccupations des entreprises, intégrées dans une vision stratégique de leur activité.

La présence des représentants de diverses structures ou institutions internationales, et de groupes de travail spécialisés, rappelle que ces questions relèvent à la fois des entreprises et des autorités publiques et qu'un partenariat renforcé est indispensable à l'efficacité des mesures qui peuvent être mises en place.

Les stratégies de sûreté doivent d'abord prendre en compte en permanence les **facteurs humains** :

- les responsabilités des personnels de sûreté, personnels des entreprises ou membres des forces publiques doivent être précisées et coordonnées
- l'implication des autres personnels des entreprises doit être assurée par le développement d'une véritable culture de sûreté
- l'association des clients et voyageurs à l'amélioration de leur propre sûreté doit être organisée

Elles doivent s'appuyer sur les **technologies** adaptées, conçues pour répondre aux spécificités du secteur ferroviaire. A ce titre l'effort en matière de recherche doit être poursuivi et l'association des entreprises spécialisées mise en avant :

- pour développer la recherche en privilégiant les besoins spécifiques des utilisateurs des technologies
- pour inciter les entreprises, notamment de matériel de transport, à intégrer en permanence ces contraintes de sûreté dans leurs offres.

Elles doivent trouver leur prolongement dans le partenariat avec les **autorités nationales** comme avec **les structures ou institutions internationales** intervenant dans la sûreté du transport intérieur.



Les participants prennent acte de l'activité développée au sein de la plateforme sûreté UIC et de sa réorganisation intervenue à l'été 2008.

Ils lui demandent :

- de développer l'activité des groupes de travail prévus en insistant sur les aspects transnationaux, en particulier pour le franchissement des frontières ou la sûreté des corridors de fret.
- De mettre en place le groupe consacré aux facteurs humains présidé par les chemins de fer russes RZD et d'organiser un échange de formation des personnels spécialisés.
- De développer la veille technologique et de participer aux projets de recherche susceptibles d'améliorer la sûreté ferroviaire

Ils souhaitent le développement de réseaux d'experts pouvant intervenir sous l'autorité des Assemblées régionales UIC, pour prolonger l'action de la plateforme afin de garantir la cohérence internationale des réflexions, décisions et stratégies.

Ils demandent aux différentes structures internationales de réfléchir à la possibilité de décisions internationales en matière de sûreté ferroviaire, par l'élaboration de normes minimales de sûreté à respecter par tous les acteurs du transport ferroviaire, par une réflexion sur l'opportunité d'une autorité internationale compétente, par le renforcement des partenariats avec les acteurs du transport ferroviaire, ou par tout autre moyen qui leur semblerait approprié.

Les participants demandent à la plateforme sûreté et au centre de compétence sûreté UIC de transmettre cette déclaration à la prochaine Assemblée générale de l'UIC et aux prochaines Assemblées Régionales et d'assurer le suivi des décisions dans les meilleures conditions.

\*\*\*